

**Exclusif :
entretien avec
Jean-Pierre Sueur**

Façonner la ville de demain



Jean-Pierre SUEUR

Maire
d'Orléans

Dans un entretien exclusif pour Génie Urbain, Jean-Pierre Sueur évoque les grands traits du développement qu'il a souhaité pour la cité dont il est l'édile depuis 1989. A cette occasion, il fait part de son sentiment sur les problèmes de carrière au sein de la Fonction publique territoriale.

Génie Urbain : à la tête de la municipalité orléanaise depuis quatre ans, vous avez lancé toutes sortes de projets, de chantiers. Aujourd'hui, les premières réalisations se font jour. Comment résumeriez-vous votre projet de ville ?

Jean-Pierre Sueur : Une ville n'a pas spontanément son unité et sa lisibilité. Orléans présente d'abord un centre ancien, historique avec son boulevard, les mails, un lieu de pro-

menade devenu une sorte d'autoroute urbaine ; puis un lacis de faubourgs, de périphérie, de quartiers ajoutés au fil du temps. Avec dans le dernier quart de siècle, une ville nouvelle à douze kilomètres du centre ancien : La Source. Notre projet est de redonner une unité et de retrouver une lisibilité à cet ensemble d'espaces relativement disparates. D'où cette série de projets qui seront évoqués dans votre dossier.

**"Dans la ville,
tout espace relève
du génie urbain"**

Notre conception de l'urbanisme refuse la dichotomie entre centre et périphérie. Souvent l'urbanisme est perçu comme concernant le centre-ville alors que les faubourgs et les espaces périphériques relèveraient plutôt de la "réhabilitation". L'urbanisme que nous prôtons concerne l'ensemble de la ville, parce que tout espace mérite dignité urbaine et relève du génie urbain.

G.U. : comment inscrieriez-vous le rôle d'Orléans vis-à-vis de la région parisienne ?

J.-P. S : Souhaitons-nous une région Ile-de-France toujours plus hypertrophique, concentrant en son sein une part toujours plus importante de la population et des activités ? Ou alors préférons-nous un meilleur équilibre ? Dans le Bassin parisien, cet équilibre passe par un réseau de grandes villes ayant leur force et leur spécificité à part entière et dans tous les domaines : Orléans, mais aussi Rouen, Reims, Amiens, etc. Autant de villes avec lesquelles nous avons développé une stratégie commune. Nous entendons affirmer notre rôle de capitale régionale et être l'un des pôles qui permettront un développement plus harmonieux, plus équilibré du grand Bassin parisien.

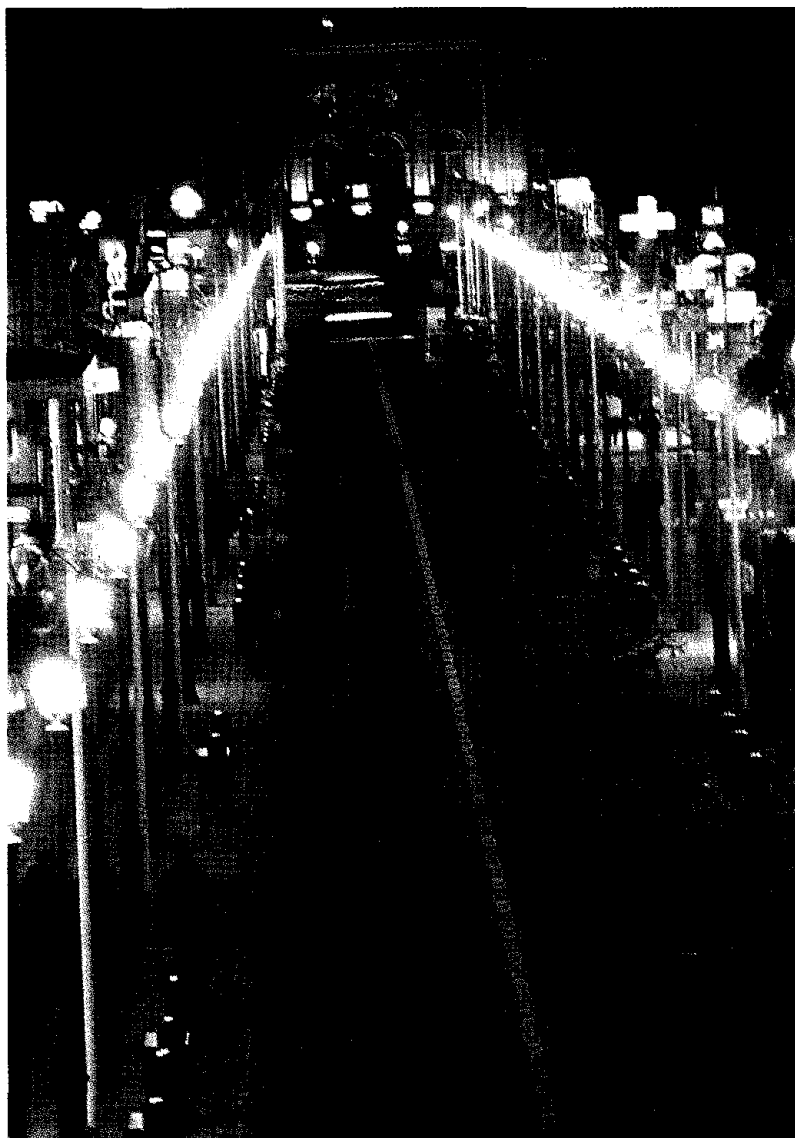
G.U. : Quelles conséquences en avez-vous directement tirées dans vos projets ?

J.-P. S : notre projet pour la ville s'articule autour de trois points. D'une part les mails, à la frontière entre le centre ancien et les faubourgs, d'autre part le centre ville proche de la Loire qu'il nous faut revivifier et ensuite un nouvel axe nord-sud que j'appelle volontiers le "boulevard des technologies".

"Les mails : demain un grand boulevard urbain"

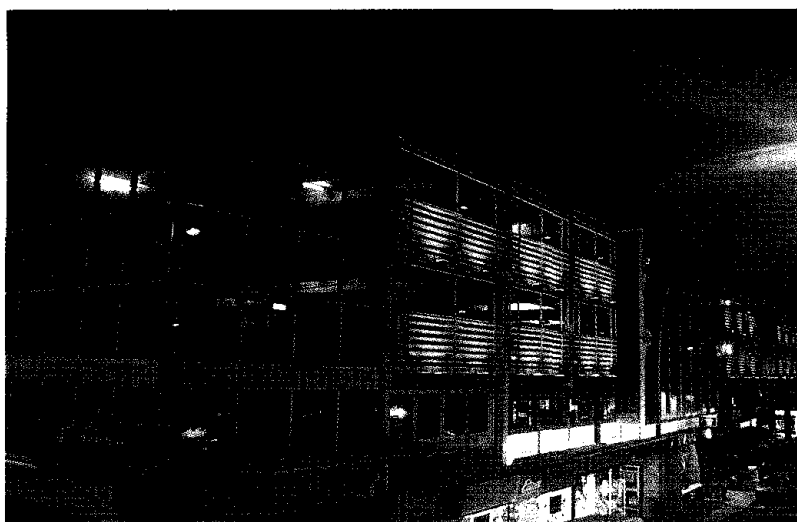
Les mails d'abord. Nous voulons y aménager un espace de rencontre plutôt que de rupture comme c'est encore actuellement, aider à la fusion, favoriser le contact urbain entre le centre et la périphérie. Ce sera demain le grand boulevard urbain de l'agglomération, que nous souhaitons articuler autour de trois points forts : la place Gambetta, trop délaissée, où une médiathèque vient d'être construite. Ce bâtiment, d'architecture contemporaine, ne peut laisser insensible : c'est l'irruption de la modernité dans la ville, le symbole de notre volonté d'inscrire la culture au cœur de la cité et de refuser la spécialisation de l'espace. Si les choses avaient été laissées en l'état, Orléans se serait rapidement scindée entre un quartier de la culture autour de la cathédrale, et un quartier de commerces autour de la place d'Arc.

Notre deuxième projet sur les mails concerne justement la place d'Arc, à partir de laquelle est organisé un réseau de pénétration dans le centre ancien. Troisième espace, le secteur du



"Redonner une unité et retrouver une lisibilité" (la rue de la République).

Les Halles Châtelet, en rénovation profonde.



Carré Saint-Vincent où le théâtre sera étendu par la création d'une nouvelle salle de 600 places (*cf. l'article d'Y. Loiseau*), où un centre d'affaires sera créé à proximité de deux ZAC à vocation tertiaire qui accueilleront notamment l'université de la Poste. Le troisième projet mêle donc économique, tertiaire et culturel.

G.U. : Qu'en est-il de vos projets pour le centre ?

J.-P. S : Il s'agit d'une part de l'aménagement piétonnier de la rue de la Ré-



Un quartier de friches industrielles, les anciens quartiers des Vinaigriers, en cours de réhabilitation.



Réintégrer le quartier de l'Argonne, entre autres par la démolition des barres.

publique, projet très classique, épuré, réalisé par Bernard Huet qui vient de recevoir le Grand prix de l'urbanisme et de l'art urbain. Plus loin, vers la place centrale du Martroi, d'autres projets à vocation piétonnière rejoindront les Halles Châtelet à proximité de la Loire, bâtiment en métal plutôt disgracieux et qui connaît une rénovation très profonde.

“S'ouvrir vers le fleuve plutôt que de lui tourner le dos”

A l'est de ces Halles, tout un quartier ancien, occupé pendant des siècles par des vinaigreries, constitué donc de friches industrielles, fait l'objet d'un projet de développement et de réhabilitation. Le but est de redonner vie à ce centre, dans le respect de l'ar-

chéologie, des vestiges de l'histoire et aussi de l'architecture industrielle. Tout cela nous demande un peu de temps : il nous faut, entre autres, respecter l'archéologie urbaine, installer de l'habitat pour faire revivre les bords de Loire qui seront réaménagés. L'idée est de nous ouvrir vers le fleuve plutôt que de lui tourner le dos, ce qui a été le cas depuis trop longtemps. Mais cela demandera un certain temps.

G.U. : Quant à la périphérie ?

J.-P. S : Il se trouve que le point fort du Carré Saint-Vincent, situé sur les mails dont je viens de parler, est aussi celui d'un nouvel axe, ce “boulevard technologique” que j'appelle de mes vœux et qui va devenir le point d'articulation entre, d'une part, le nord avec plusieurs parcs d'activités, Charbonnières - où s'installera un site de haute technologie dans un espace naturel remarquable -, les Chateliers, l'avenue Jean-Zay avec la Cité de l'agriculture et la Cité des métiers ; et, d'autre part, le sud avec le pôle de développement de La Source, ses cinq parcs d'activité, l'université et ses 20 000 étudiants bientôt.

“Une logique globale de développement”

Au sud, nous nous employons à créer une unité entre les espaces universitaires, de recherche (CNRS, l'IFEN, l'INRA et bientôt l'ORSTOM) et l'univers des activités économiques. On trouve là les trois axes forts de notre développement : l'un privilégiant l'environnement avec le BRGM, l'INRA, une école d'ingénieurs, l'IFEN, l'autre la cosmétique-pharmacie (Servier, Sandoz, Parke-Davis, Christian Dior), et le troisième les systèmes de productions avancées (informatique, télécommunication, productique).



Accroître le sentiment d'appartenance du citoyen à la ville (renouveau des quartiers des Acacias).



G.U. : Quelle cohérence visez-vous à travers ces projets ?

J.-P. S : Il s'agit pour moi d'une logique globale de développement, qui inclut l'aménagement des espaces, l'urbanisme, la culture et le développement économique, auxquels j'ajouterai la lutte contre l'exclusion.

A ce titre, je souhaite évoquer le travail de réintégration dans le tissu urbain du quartier de l'Argonne avec l'ouverture prochaine de l'avenue Jean Zay. Nous y avons fait le choix d'une logique extrêmement ferme et nerveuse. Une intervention homéo-

pathique ne nous paraissait pas efficace. Nous avons choisi de rénover très profondément ce quartier. Ainsi, trois barres ont-elles été foudroyées. Nous y substituons de l'architecture de notre époque. Reste toujours la question du financement du logement social : il faudrait davantage de moyens pour financer les logements des plus démunis, de ceux qui sont en grave difficulté.

G.U. : Qu'en est-il du projet de transport en site propre ?

J.-P. S : Nous avons lancé toute une série d'études à ce sujet. Nous ache-

vons actuellement les travaux sur le schéma directeur de l'agglomération, dans lequel nous avons inscrit la perspective d'un réseau de transports en commun en site propre qui devrait avoir pour effet de rapprocher les uns des autres les différents espaces de la ville et de l'agglomération..

"Offrir au citoyen le sentiment d'appartenance"

G.U. : Quelle vous semble être la principale leçon de cette expérience de quatre ans ?

J.-P. S : La tâche d'un maire, c'est toujours de façonner la ville de demain. Il s'agit de savoir si le processus ira dans le sens de la désarticulation du tissu urbain, de la différenciation négative entre les espaces, de l'exclusion et du divorce, ou si, au contraire, il ira dans le sens de l'harmonie, de l'équilibre, de la cohérence, de l'accroissement du sentiment d'appartenance à la ville des citoyens.

G.U. : Comment envisagez-vous l'intercommunalité ?

J.-P. S : Je suis persuadé du bien fondé de la démarche intercommunale. Ayant soutenu la création de communautés de communes, je souhaiterais aussi une évolution dans mon agglomération. Mais mon souci ici, où je préside un SIVOM de dix-huit communes, est de conduire la réflexion dans la concertation et le dialogue. La discussion est loin d'être close. Elle a déjà porté ses fruits : l'intercommunalité se traduit à Orléans par des vocations nouvelles et par des équipements importants comme une unité de traitement des ordures ménagères, une deuxième station de traitement des eaux ou un réseau de déchetteries. Ces déchetteries constituent d'ailleurs un énorme succès auquel

nous ne nous attendions pas : ces équipements sont devenus l'un des objectifs de "promenade" préférés des Orléanais ! (Cf. article de M. Vangheluwe).

Autre outil important au niveau intercommunal, Orléans Technopôle (Cf. article de M. Guy) qui comprend 21 partenaires dans son conseil d'administration. Je tiens à souligner qu'à Orléans, la technopôle n'est pas une seule zone d'activité, mais s'étend aux dimensions de l'agglomération toute

entière qui s'inscrit dans une logique de co-développement entre science, économie et formation.

G.U. : Au fond vous préférez fabriquer l'intercommunalité plutôt que de la constituer de but en blanc...

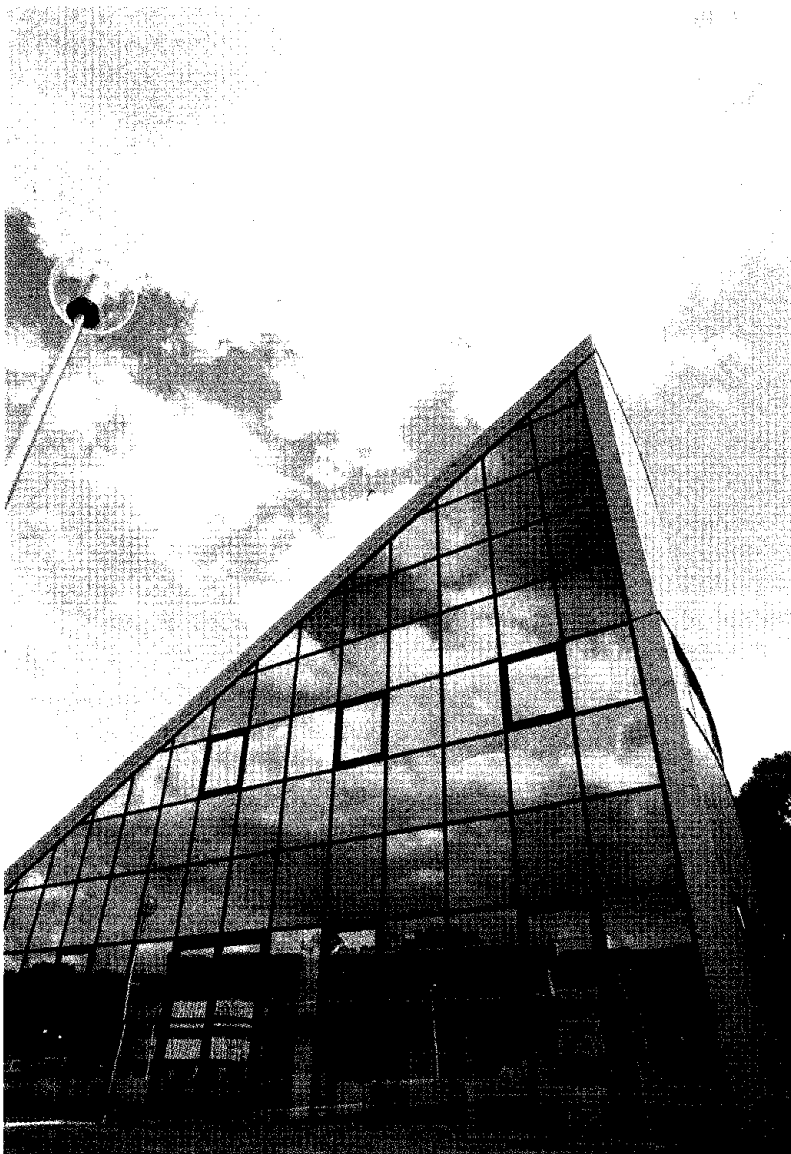
J.-P. S. : Absolument. Je préfère que la réalité précède la forme juridique... Prenez l'exemple de l'accueil des entreprises, l'un de nos domaines de prédilection. Ici encore le développe-

ment économique n'est possible qu'avec l'accord des communes voisines, qu'avec le soutien du département. Ce qui est bon pour Orléans est bon pour le Loiret, et vice-versa...

G.U. : Que pensez-vous des mesures qui ont été ou n'ont pas été prises en matière de statut et de carrière des ingénieurs de la Fonction publique territoriale ?

J.-P. S. : Je suis très attaché à ce qu'existe une Fonction publique territoriale de qualité. Travaillant quotidiennement avec des ingénieurs et des techniciens, je constate leur grande qualité humaine et professionnelle.

Le centre d'innovation de La Source.

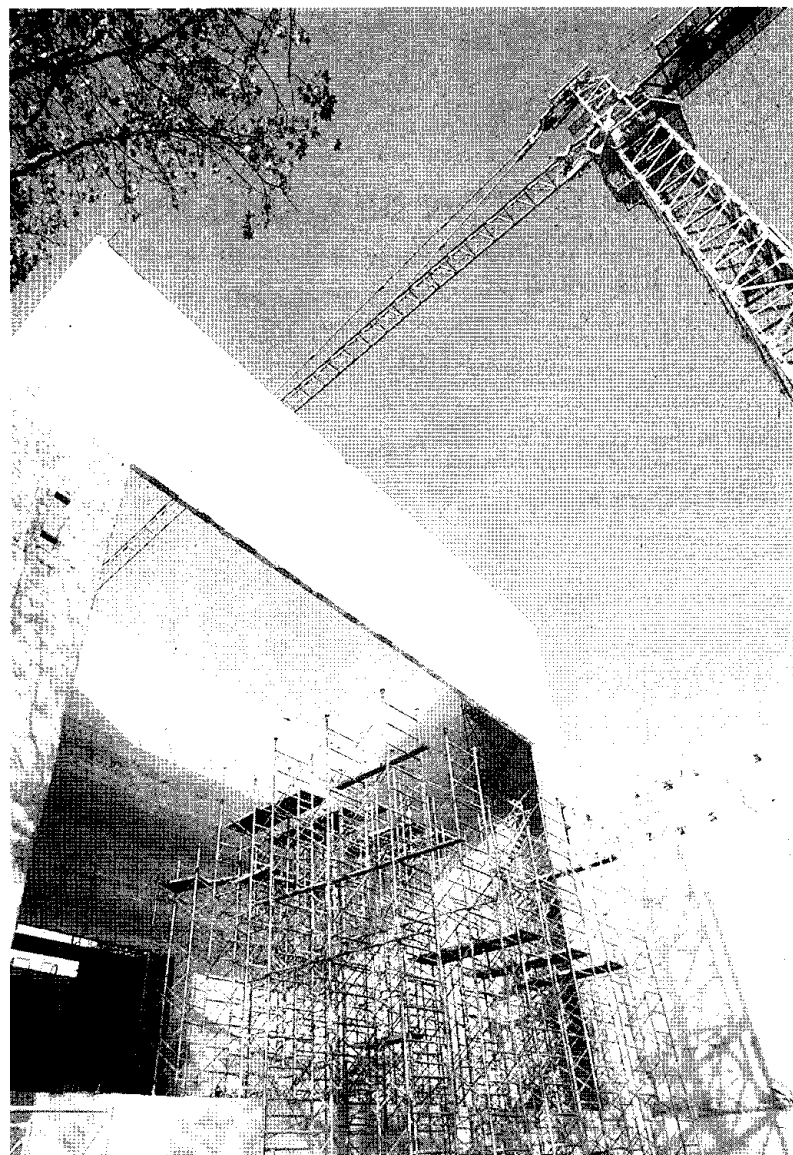


"Une conception tatillonne et sclérosante de la parité est néfaste"

Au Gouvernement, je me suis efforcé de faire paraître un grand nombre de textes statutaires. Je pense avoir fait le maximum pour que les collectivités puissent avoir des personnels de bonne qualité et rémunérés en fonction de leurs compétences et de leur travail. Certaines décisions concrètes que chacun connaît le prouvent.

Ce que j'ai entrepris, l'a été dans le cadre de la parité avec la fonction publique de l'Etat, parité qui me semble souhaitable. Mais par plusieurs textes, et en particulier par le décret du 6 septembre 1990, j'ai veillé à maintenir une certaine souplesse. Une conception tatillonne et sclérosante de la parité serait tout à fait néfaste. Il faut disposer d'une certaine liberté d'action au sein des collectivités locales tout en gardant une cohérence d'ensemble entre les fonctions publiques.

Il y a égale dignité au sein de nos collectivités, à formation et à responsabilité égale, entre la filière technique et la filière administrative, ou les autres



Le Carré Saint-Vincent.

▲ **"Formation :
une collectivité locale
doit être
à l'avant-garde"**

Cet esprit passe aussi par la cohésion dans l'équipe, par des relations suivies entre les responsables des services, mais aussi par une politique soutenue de modernisation et de formation du personnel. Nous avons à cet égard lancé un plan de modernisation (*Cf. article de M. Germain*) qui s'est appuyé sur ces efforts de formation. Une collectivité locale ne doit pas avoir peur d'être à l'avant-garde dans ce domaine, à l'image des entreprises de pointe. Avec un budget en conséquence. Car la formation n'est pas seulement l'apport de savoir nécessaire. C'est aussi une formation à la démarche de modernisation des services, au meilleur service à l'utilisateur. Elle contribue donc à mettre en mouvement et à motiver l'ensemble du personnel. ■

filières. La logique du système veut que les personnels de l'une ou de l'autre puissent exercer toutes les responsabilités, y compris de direction.

G.U. : Comment avez-vous mis ces idées en pratique à Orléans ?

J.-P. S. : dans l'organigramme de la Ville d'Orléans, nous avons mis en œuvre un certain nombre d'innovations. Nous avons ainsi créé une direction du développement qui couvre

à la fois tous les services d'urbanisme, les services de l'économie, de la formation, de l'université, de la recherche et de l'emploi. L'objectif est d'offrir en temps réel à l'entreprise qui projette de s'installer à Orléans le maximum d'informations : prix du terrain, réseaux, voirie, aides, logements pour les familles... Nous avons concentré toutes ces informations par souci d'efficacité.